

**Avec un Golf de montagne, la Guadeloupe ne se construit-elle pas un nouveau handicap insurmontable ?**

**Un projet de golf avant tout économique et touristique ?**



Projet de Golf de Montagne à Petit Bourg

- Déjà 2 golfs en Guadeloupe (Les Abymes et St François) non saturés pour la pratique locale.
- Promesse qu'un 3ème golf pourrait créer un tourisme spécifique.
- Projet immobilier associé.
- Non consultation des représentants des enseignants d'EPS qui devront former les jeunes Guadeloupéens aux codes spécifiques de cette activité afin d'en faire une pratique du "vivre ensemble".

=> Existe-t-il une étude d'impact spécifique à ce projet sur les retombées économiques, écologiques (consommation en eau, ...), sociales et sportives ?

Le SNEP-FSU Guadeloupe s'interroge sur l'opportunité d'un projet de Golf de montagne à vocation touristique exclusive et souhaiterait que soit mise à disposition des habitants de la commune mais aussi ceux du département, de la région (dans le cas de financement du CD et CR) et des acteurs du mouvement sportif (ligues, associations, syndicats,...) l'étude d'impact spécifique de ce projet concernant les retombées économiques, écologiques, sociales et sportives.

En effet, si ce projet de Golf de Montagne est avant tout un projet économique, il faut s'assurer qu'il rapportera réellement à l'économie Guadeloupéenne les moyens de l'entretenir sans grever la capacité d'investissement de nos collectivités dans les équipements sportifs.

**Le SNEP-FSU souhaite ainsi s'assurer que la Guadeloupe, avec ce Golf de montagne, ne soit pas en train de se construire un nouveau handicap insurmontable pour les finances publiques des collectivités. La coupe Davis et autres grands événements, le vélodrome, les différents palais des sports, le golf de St François... pèsent déjà suffisamment.**

**Un financement au dépend d'autres projets d'équipements sportifs prioritaires, non achevés ou mal entretenus, à vocations socio éducatives et sportives ?**

Commune de Petit Bourg :

- Piscine de Petit Bourg non achevée
- Base nautique de Petit Bourg non achevée
- Dégradation de la salle Laura Flessel et du complexe Gaël Monfils

Communes, Communauté d'agglomération, Département, Région, Etat :

- Bassin de natation : environ 4000 m<sup>2</sup> sur les 12 000 m<sup>2</sup> préconisés pour la Guadeloupe par la FF de natation (30m<sup>2</sup> pour 1000 habitants).
- Equipements sportifs : 3‰ habitants contre 5‰ dans l'hexagone. Il manque 800 installations sportives en Guadeloupe.
- Accès pour tous : 80% des établissements scolaires du 2nd degré n'ont pas accès à l'ensemble des espaces sportifs prévus par la DGESCO (minimum = une grande salle, une petite salle, un plateau sportif et une piste d'athlétisme 100m).
- Le STAPS ne dispose pas des équipements suffisants pour faire mieux réussir ses étudiants.



Photo: France Antilles

Piscine de Basse Terre fermée mais aussi celle de Saint François, ASPTT à Baie Mahault, Baimbridge, ...

**25 à 50% d'élèves quittent le système scolaire sans savoir nager**

**Pour combler le retard de la Guadeloupe, le SNEP-FSU Guadeloupe défend l'idée d'une évolution des établissements scolaires en pôles sociaux, culturels et sportifs. En effet, les Établissements scolaires respectent un maillage le plus fin possible du territoire, accueillent tous les élèves de la maternelle à l'Université, ont l'habitude de gérer les financements croisés, ... Par conséquent, placer à proximité immédiate les équipements sportifs, sociaux et culturels permettrait d'en optimiser l'accès pour tous les Guadeloupéens (Tps scolaires et extra scolaires) par des accès côté voirie. Le coût serait également amoindri pour les collectivités (- de transport d'élèves, convention de mutualisation, de financement et d'entretien, ...) !**

Contacts :

Emmanuel ROUBLOT, Secrétaire Académique - 0690 980 988 - s3-guadeloupe@snepfusu.net